

FEUTRES, REVETEMENTS TEXTILES DE SOL OU CARTONS DE GARNISSAGE COLLES STABILITE A L'HUMIDITE

Page 1/6

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est en conformité technique avec la méthode d'essai RENAULT n° 1382.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les Services Normalisation de PEUGEOT S.A. et RENAULT en OCTOBRE 1989.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la définition du mode opératoire pour évaluer la stabilité dimensionnelle d'une nappe, à base de fibres, collée sur une tôle ajourée, lorsqu'elle est soumise à des alternances d'humidité et de chaleur. Elle s'applique aux feutres, revêtements textiles de sol ou cartons utilisés pour le revêtement de pièces d'habitacle ou de parties intérieures de caisse telles que tablettes arrière, panneaux de portes, sols, pavillons, planches de bord, etc.

2.PRINCIPE

Une éprouvette de matériau est collée sur une tôle percée d'un trou. Cet ensemble est exposé à des cycles humidité/chaleur sèche. L'essai consiste à vérifier s'il apparaît une cloque au niveau du trou et à en mesurer éventuellement la flèche.

3.APPAREILLAGE

3.1.ETUVE SECHE VENTILEE

à $85\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$, définie dans la méthode d'essai D47 1309 A, sauf indication contraire.

3.2.ETUVE HUMIDE VENTILEE

à $40\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ et $95\text{ \%} \pm 2\text{ \%}$ d'humidité relative définie dans la méthode d'essai D47 1309 A, sauf indication contraire.

3.3.PLAQUES METALLIQUES RIGIDES

(par exemple en tôle d'aluminium de 3 mm d'épaisseur), d'environ 120 x 120 mm, comportant un trou central de diamètre 50 mm. La plaque est fixée sur quatre supports d'une hauteur supérieure à 30 mm permettant de surélever le trou central.

3.4.COLLE A HAUTES CARACTERISTIQUES MECANIQUES

(par exemple colle néoprène).

3.5.PINCEAU LARGE

3.6.REGLET

de largeur 5 mm environ, gradué sur 10 mm au moins, ou tout autre dispositif permettant la mesure de la flèche à $\pm 0,5\text{ mm}$.

3.7.ENCEINTE CONDITIONNEE

à 23 °C ± 2 °C et 50 % ± 5 % d'humidité relative.